

14ème législature

Question N° : 538	De M. Jean Launay (Socialiste, républicain et citoyen - Lot)	Question écrite
Ministère interrogé > Éducation nationale		Ministère attributaire > Éducation nationale
Rubrique >enseignement secondaire	Tête d'analyse >programmes	Analyse > histoire. géographie.
Question publiée au JO le : 10/07/2012 Réponse publiée au JO le : 02/10/2012 page : 5377		

Texte de la question

M. Jean Launay attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur l'annonce récemment faite de rétablir l'enseignement de l'histoire-géographie en terminale scientifique. Dès la rentrée scolaire 2012, il a été demandé aux établissements scolaires de proposer l'histoire-géographie en option dans ces filières. Cet enseignement, au même titre que la philosophie par exemple, fait partie du socle incontournable de la formation à la citoyenneté. Aussi, il souhaiterait savoir si l'enseignement de l'histoire-géographie sera rétabli, dans son intégrité et pas seulement sur des bases optionnelles, et si oui dans quels délais.

Texte de la réponse

Attentif à la formation humaniste des citoyens tout au long de leur scolarité, le Président de la République s'est engagé à ce que l'histoire-géographie soit rétabli comme enseignement obligatoire pour tous les élèves de la terminale scientifique. A titre transitoire, dans l'attente de ce rétablissement, l'enseignement facultatif d'histoire-géographie prévu par les textes en vigueur est proposé depuis cette rentrée à tous les élèves de terminale de cette série. D'ores et déjà, les services du ministère de l'éducation nationale entreprennent la révision des programmes d'histoire-géographie de la série S dans la perspective d'un rétablissement à la rentrée 2014 de l'enseignement obligatoire en classe terminale.